

BASSIN SEINE-NORMANDIE :

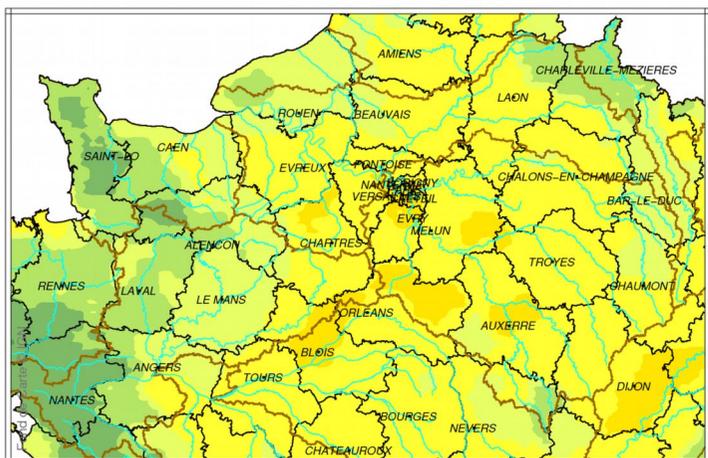
BULLETIN DE SITUATION HYDROLOGIQUE AU 1^{er} MARS 2020

Ce bulletin synthétise les bulletins de situation hydrologique régionaux du bassin. Il est accessible sur le site internet de la [DRIEE](#) ainsi que le bulletin hydrologique régional Ile-de-France et les éventuels bulletins d'étiage et de crue.

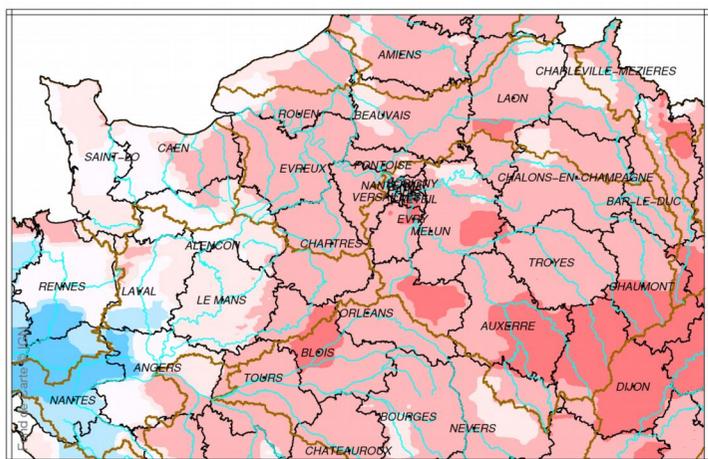
1 – PRECIPITATIONS (Météo-France)

Après un automne 2019 humide, le début de l'année 2020 est marqué par un mois de janvier sec (déficit de 33 % par rapport aux normales) suivi d'un mois de février particulièrement pluvieux (excédent de 97 % par rapport aux moyennes) avec notamment des records de précipitations pour un mois de février sur les bassins de l'Oise et de l'Aisne.

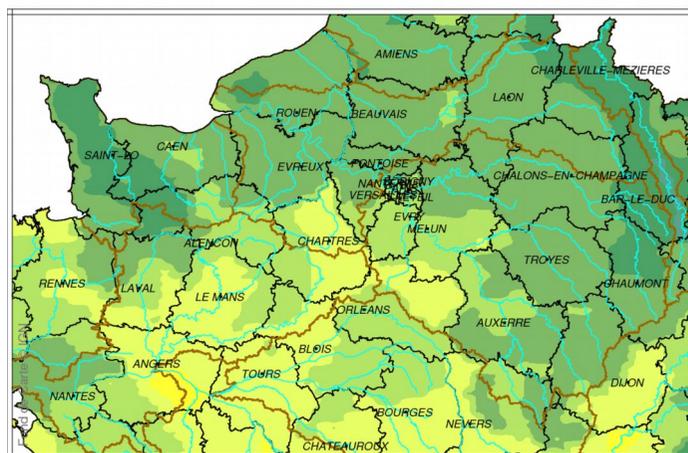
Janvier 2020
Cumul pluviométrique



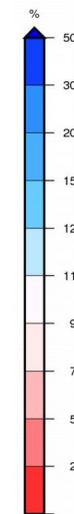
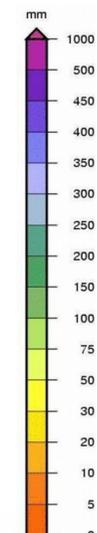
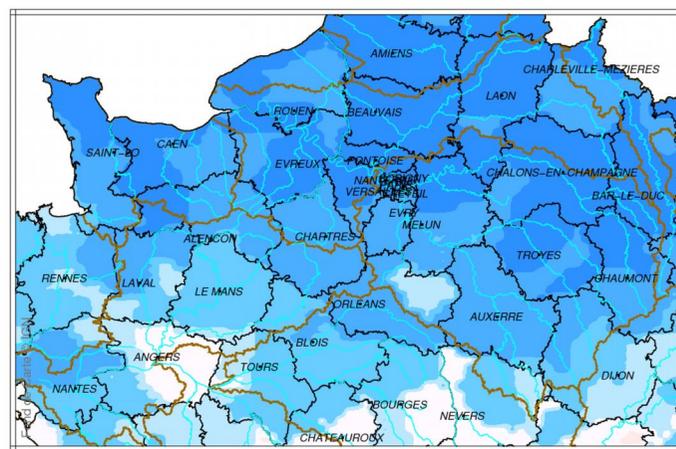
Rapport aux normales



Février 2020
Cumul pluviométrique



Rapport aux normales

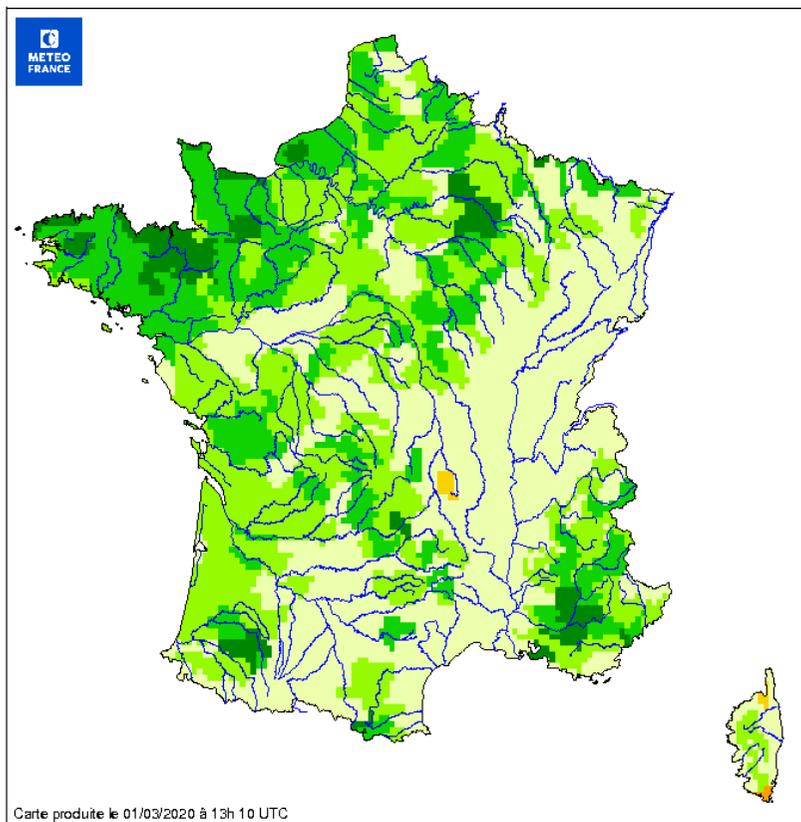


Précipitations cumulées et humidité des sols (Météo France)

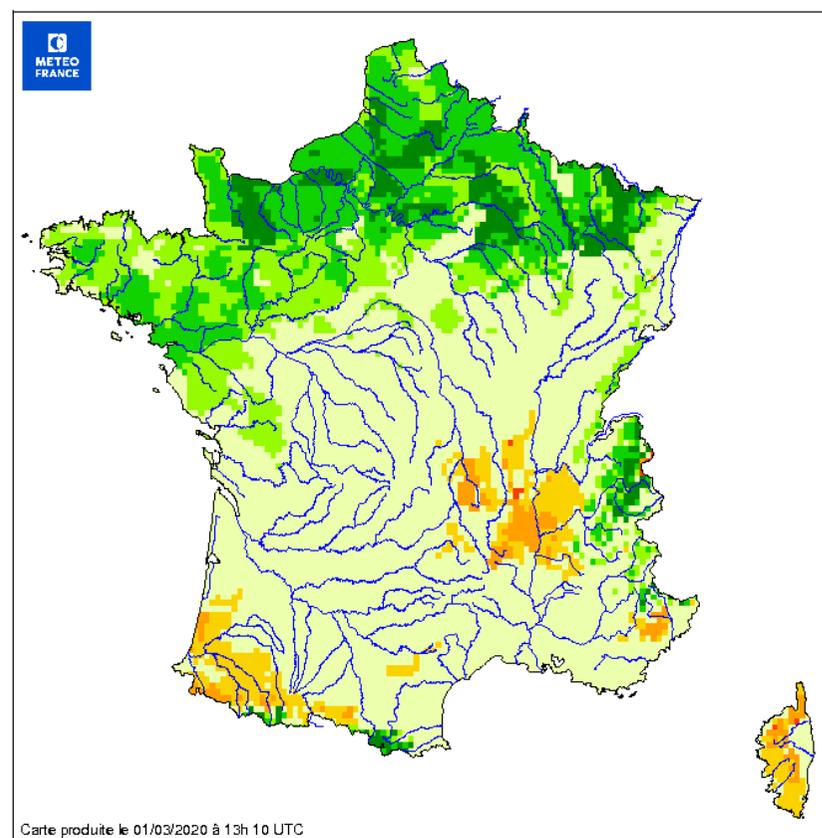
Après deux saisons, automne 2019 et hiver 2020, excédentaires en précipitations, respectivement de +30 % et de +33 %, le bassin Seine-Normandie affiche un excédent de 32 % sur le cumul des 6 derniers mois. Cette valeur se classe au 3e rang des valeurs les plus élevées de cette période depuis 1958/59.

En février 2020, l'indice d'humidité des sols est excédentaire sur une grande partie Nord du bassin, où les sols tendent vers la saturation. Il se maintient autour des normales sur l'amont de l'Yonne, de la Seine, de l'Aube et de la Marne ainsi que sur le bassin du Loing.

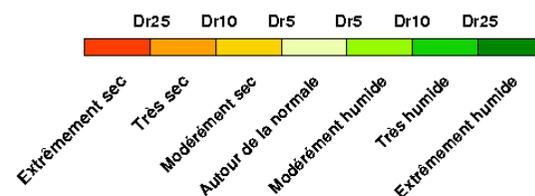
Déficit de précipitations (SPI) sur 6 mois – septembre 2019 à février 2020



Déficit d'humidité des sols (SSWI) sur 1 mois – février 2020



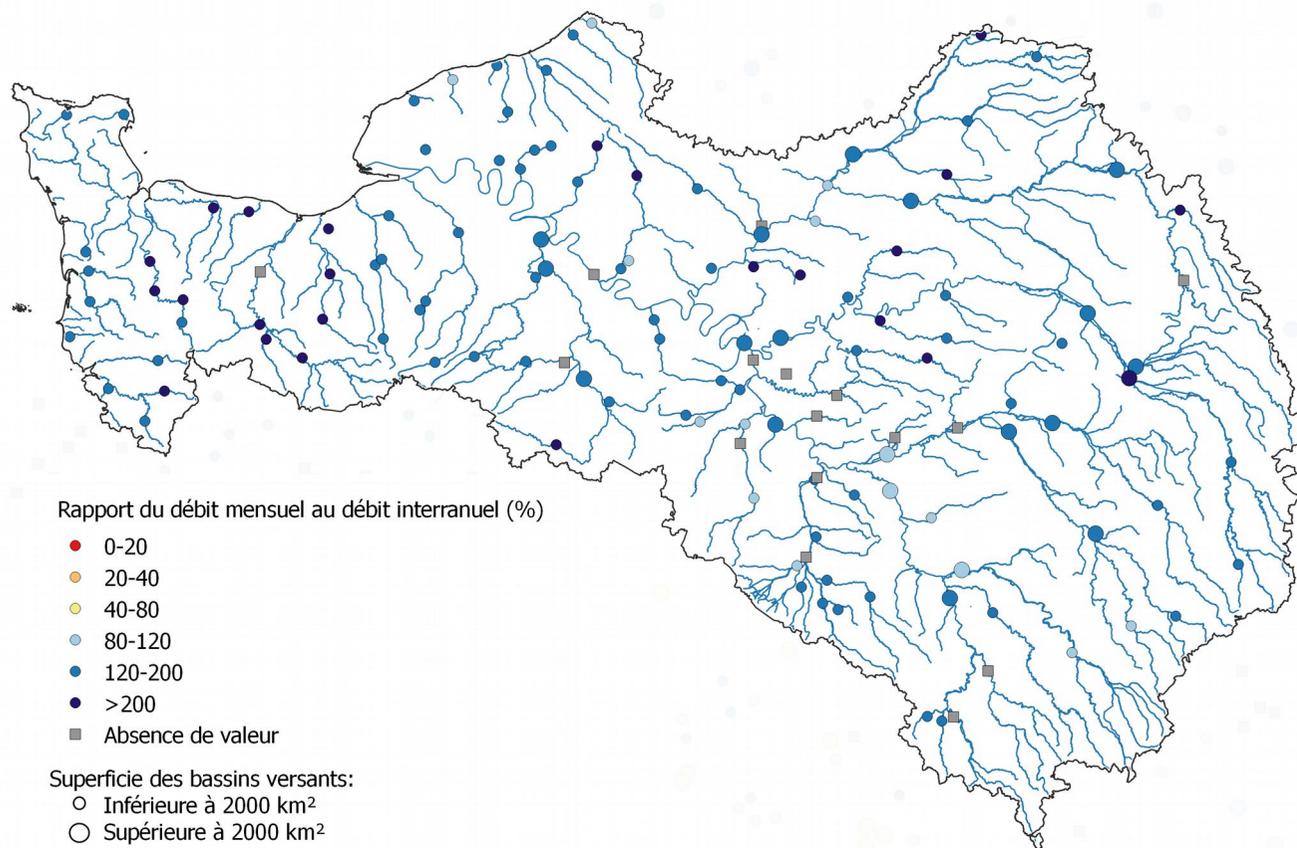
Le SPI est un indice standardisé de précipitations permettant de qualifier la sécheresse météorologique par rapport à la période 1981-2010. L'indice d'humidité des sols SSWI permet d'évaluer les sécheresses agricoles.



2 – DEBITS DES COURS D'EAU (DREAL)

Hydraulicités : Les débits moyens du mois de janvier étaient globalement inférieurs aux normales (ou proches de celles-ci) en raison du déficit pluviométrique. Cependant, la tendance s'est inversée en février : les débits moyens mensuel sont partout supérieurs aux normales, voire très supérieures.

Hydraulicités des cours d'eau en février 2020



Grand Est et Bourgogne

Les précipitations excédentaires observées en février (supérieures à 200 % en Grand Est) ont provoqué une hausse très significative des débits. Les débits mensuels du mois de février sont bien supérieurs à la normale et compris entre 110 et 200 % du débit moyen.

Hauts-de-France

L'ensemble des débits moyens mensuels est en forte hausse par rapport au mois de janvier. La totalité des stations présente un débit supérieur aux valeurs mensuelles décennales humides à l'exception de l'Aronde à Clairoux qui se situe près de la normale et de l'Automne à Saintines, proche du débit quinquennal humide.

Ile-de-France

En réponse aux épisodes de précipitations qui s'enchaînent au cours du mois de février, les débits des cours d'eau se maintiennent largement au-dessus des moyennes aussi bien sur les grands axes que sur les affluents.

Centre

Les débits mensuels sont supérieurs de 50 à 65 % environ aux moyennes de saison sur le bassin du Loing et de l'Eure et proches des normales sur l'Essonne.

Normandie

Les précipitations largement excédentaires du mois de février (supérieures à 200 % par rapport aux normales) entraînent de fortes hausses de débit. Les débits mensuels de février sont largement supérieurs aux normales en particulier dans la Manche et le Calvados où ils atteignent des valeurs supérieures à 200 % des normales sur une grande partie des cours d'eau.

Rappel : Hydraulicité : rapport à la normale du débit mensuel. Il caractérise la situation globale du mois en cours par rapport à l'historique connu.

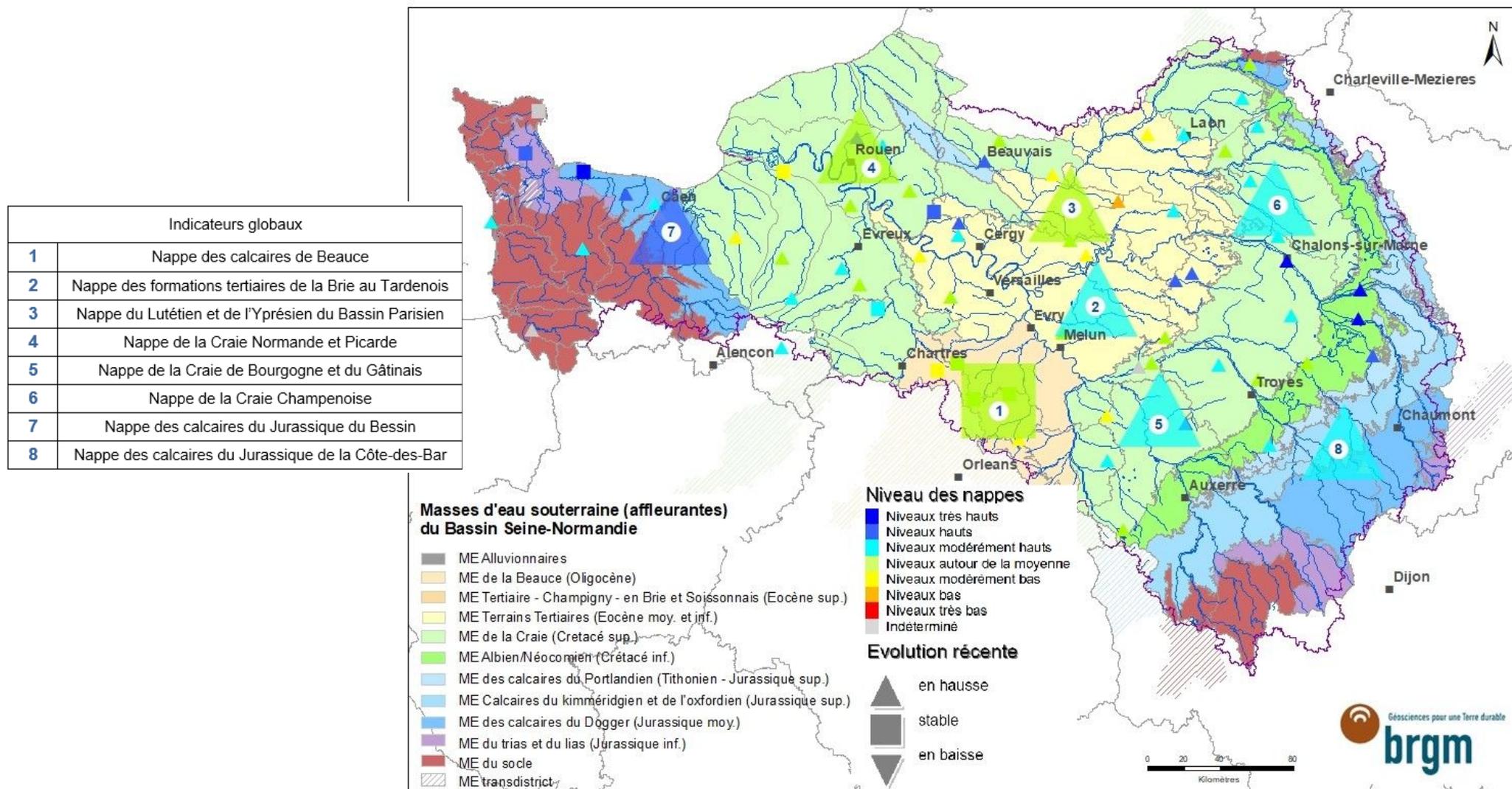
Pour en savoir plus : Banque Hydro : <http://www.hydro.eaufrance.fr/>
<http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-de-situation-hydrologique-r183.html>
<http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-hydrologiques-generaux-r2650.html>
<http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/hydrometrie-et-hydrologie-r275.html>
http://www.donnees.centre.developpement-durable.gouv.fr/bulletins/Situation_hydro.htm
<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletin-hydrologique-en-region-a124.html>

3 - NAPPES SOUTERRAINES (BRGM)

La recharge hivernale est en cours en février 2020 dans toutes les nappes du bassin, excepté la nappe des calcaires de Beauce (inertielle). Elle a en général débuté en octobre/novembre même si certains piézomètres affichent une recharge plus tardive débutant en décembre 2019 - janvier 2020.

La situation sur le bassin continue de s'améliorer avec une recharge hivernale active : les niveaux des nappes sont modérément hauts ou autour de la moyenne. La nappe des calcaires du Jurassique du Bessin est en situation de niveaux hauts. A noter que quelques piézomètres ont des niveaux très hauts, avec des niveaux proches des maximales enregistrées.

Niveau de nappes au 1^{er} mars 2020



4 - GRANDS LACS DE SEINE (EPTB)

La tendance globalement humide de l'hiver se poursuit : le cumul moyen de février enregistre des valeurs excédentaires sur l'ensemble des stations pluviométriques, avec localement 2 à 3 mois de pluie. Il en résulte **un épisode de crue sur la Marne et des débits moyens élevés sur l'ensemble du bassin.**

Le remplissage des quatre lacs-réservoirs est adapté en fonction des débits des cours d'eau en amont des prises des retenues, avec un débit de prise moyen globalement conforme aux objectifs de remplissage théorique sur les lacs Seine, Aube et Pannecière. Seul le réservoir Marne accuse en février un léger retard de remplissage qui a été rattrapé début mars.

Au 1er mars, les lacs-réservoirs enregistrent un volume de **571 millions de m³** (71 % de la capacité normale), inférieur de 14 millions de m³ au volume théorique.

Pour en savoir plus :

<http://seinegrandslacs.fr/> et <http://seinegrandslacs.fr/quatre-lacs-reservoirs>

5 – ASSECS (ONDE) ET RESTRICTION DES USAGES (DDT)

Pas d'observations de l'Observatoire National Des Étiages à cette période.

Pour en savoir plus : <http://onde.eaufrance.fr/>

Au 1^{er} mars, seul le département de l'Oise est concerné par un arrêté de restriction des usages de l'eau. Les bassins de l'Aronde et du Matz sont maintenus en alerte, les niveaux mesurés aux piézomètres de référence de ces bassins étant inférieurs au seuil d'alerte.

Pour en savoir plus :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr>

Contact BSH :

DRIEE/Délégation de bassin Seine-Normandie
Joanna.brunelle@developpement-durable.gouv.fr

Remplissage des lacs au 01/03/2020

